

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2015)
Heft: 2094

Artikel: Accès à l'université, avec ou sans maturité : l'examen préalable de l'Université de Lausanne semble une alternative intéressante à la maturité
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'intérieur de qualité, ces deux communes ont élaboré une stratégie qui précise pourquoi, où et comment densifier. Elles ont procédé à une analyse de l'état du bâti et des caractéristiques des quartiers, qui a permis l'élaboration d'un plan directeur définissant les conditions-cadres à réunir ainsi que les objectifs à poursuivre avec la densification des quartiers retenus.

Le bureau Metron observe d'abord que les communes disposent d'une marge de manœuvre en la matière. Elles ont la responsabilité de définir l'urbanisation de leur territoire, leur réseau de mobilité douce, leurs espaces publics et verts. C'est le rôle du plan directeur «*densification*» que d'adapter les règles et normes du plan d'aménagement local.

Les expériences menées dans les deux communes en question ont fait apparaître des conflits entre les exigences d'une densification de qualité et les règlements concernant les

zones à bâtir. Ces normes (équipement, alignement, hauteur, distance, etc.), élaborées dans les années 80, sont de portée générale et donc applicables dans toute la zone. Sur chaque parcelle, il doit être possible de construire le même volume, tout en respectant les mêmes distances.

Or, pour densifier, il faut pouvoir appliquer les règles avec une certaine souplesse, afin de faciliter les agrandissements ou extensions des bâtiments existants. A défaut, on crée de l'incertitude juridique et on met en péril la qualité urbanistique du quartier.

Le principe d'un indice d'utilisation plus élevé pour tout le quartier n'est pas une réponse pertinente. Il faut envisager des solutions dépassant l'échelle parcellaire. Par exemple, il doit être possible d'augmenter les possibilités de construction dans les angles et coins de rues. Il faut aussi réfléchir aux coefficients d'utilisation du sol

à proposer pour les extensions des bâtiments (bonus de densification).

Le bureau alémanique constate qu'il est possible de procéder par petits pas à une densification de qualité en s'appuyant sur les futurs assainissements des bâtiments pour des raisons économiques et énergétiques. Par exemple, à raison d'un à deux pourcent d'assainissements par année sur une période de 25 ans, l'on peut densifier entre un quart et une moitié des bâtiments. La commune doit donc collaborer étroitement avec les propriétaires immobiliers pour connaître leurs intentions et leurs projets.

Le succès de la densification passe par la mise en œuvre d'une stratégie communale soucieuse de la qualité des quartiers, menée en concertation attentive avec les habitants et les propriétaires. Mais cela exige non seulement du temps, mais aussi une volonté politique affirmée de la part des autorités communales.

Accès à l'université, avec ou sans maturité

L'examen préalable de l'Université de Lausanne semble une alternative intéressante à la maturité

Jacques Guyaz - 23 septembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28104>

Les divers types de maturité ouvrent la voie royale conduisant à l'université. Ceux qui n'ont pas la fameuse «*matu*» peuvent toujours faire une demande pour un accès

sur dossier, s'ils remplissent deux conditions *de facto* fort restrictives: avoir 25 ans et une expérience professionnelle d'au moins trois années.

L'Université de Lausanne fait figure d'exception. Elle est la seule en Suisse à prévoir, pour les jeunes sans maturité, un [examen d'entrée](#), baptisé «*préalable*», à la seule

condition qu'ils aient 20 ans révolus. Certaines facultés exigent tout de même un diplôme de fin d'études secondaires supérieures, mais Lettres, Sciences sociales et politiques (SSP) ainsi que Théologie et sciences des religions ne formulent aucune exigence pour la présentation à cet examen. Une personne de 20 ans sortie simplement de l'école obligatoire pourrait donc s'y inscrire.

Ce dispositif est extrêmement intéressant. Si les étudiants issus de cet examen réussissent leur parcours universitaire aussi bien que les titulaires d'une maturité, cela pourrait conduire à une diversification des procédures de sélection traditionnelles pour l'entrée des hautes écoles. Plusieurs écoles privées ont bien compris l'enjeu et proposent des cours préparatoires à cet examen préalable, ce que fait également le gymnase du soir, mais à la condition de présenter un diplôme ou d'avoir une expérience professionnelle.

Étrangement, il n'existe quasiment aucune donnée chiffrée concernant cette filière d'entrée à l'Université de Lausanne, pas d'articles de presse, encore moins d'études détaillées – alors que le secteur de l'éducation et de la formation se caractérise plutôt par une pléthore de statistiques et de recherches en tous genres. Une étude de cohorte – suivi d'un groupe tout au long de son parcours – vient toutefois d'être lancée sur ce sujet. Elle se déroulera donc

sur plusieurs années.

L'Université de Lausanne est manifestement satisfaite des résultats de ce dispositif puisqu'elle vient de l'étendre à toutes les facultés, alors que seules certaines d'entre elles admettaient les étudiants sur examen préalable.

Mais en quoi cet examen se distingue-t-il? Le candidat doit choisir à l'avance la faculté pour laquelle il prépare cette épreuve et il n'a plus ensuite la possibilité de s'inscrire ailleurs. L'examen porte exclusivement sur des disciplines importantes pour les études dans la faculté visée, avec une exigence élevée, peut-être supérieure à celle d'une maturité. Il s'agit de mesurer la capacité de réflexion et d'analyse du candidat. Il n'est bien sûr pas dans l'intérêt de l'Université de Lausanne de faire entrer des étudiants sans maturité pour qu'ils se retrouvent en situation d'échec dès la première année, et cela après un examen préalable réussi dans environ 70% des cas.

Les étudiants issus de l'examen préalable se retrouvent principalement dans deux facultés: Lettres et SSP. Ils représentent en 2014 une proportion non négligeable des nouveaux étudiants: 9,2% en Lettres et même 18,1% en SSP. Bien entendu, le critère décisif reste celui de la comparaison de la proportion de bachelors délivrés trois ans plus tard. Seule l'étude de cohorte, désormais en cours, permettra d'obtenir des résultats objectifs.

Mais si l'on compare, pour les années 2009 à 2014, les taux d'inscription et les taux de réussite au bachelor, l'on constate que la proportion des nouveaux étudiants sans maturité varie de 5,3% à 10,4% en Lettres, avec une proportion de réussite au bachelor allant de 4,3% à 12,5% pour l'ensemble des étudiants. Pour SSP, ces pourcentages vont respectivement de 8,8% à 14,1% pour les inscrits et de 8,1% à 14,9% pour l'obtention du bachelor.

Ces proportions n'ont aucune prétention scientifique dans la mesure où elles concernent des étudiants différents observés dans des années différentes. En outre, ce ne sont pas forcément les mêmes qui se présentent aux examens trois ans après. Elles montrent toutefois une réalité indiscutable: très en gros et avec toutes les précautions voulues, les chances de réussite des étudiants issus de l'examen préalable semblent du même ordre de fréquence que pour les titulaires d'une maturité.

Les étudiants sans maturité sont invisibles au sein de l'université. Ils ne se distinguent en rien de leurs condisciples et les professeurs ne connaissent en général pas leur parcours personnel. Mais les enseignants qui savent d'où viennent ces étudiants attestent en général de leur motivation élevée et de leur fort investissement. Leur vie antérieure n'a pas été toujours simple et, selon plusieurs témoignages, ils sont mieux préparés psychologiquement

au changement que représente l'entrée à l'université qu'un titulaire de maturité dont l'arrivée dans une faculté semble s'inscrire dans une simple continuité... alors qu'en réalité la rupture avec le monde du gymnase s'avère le plus souvent brutale.

La plupart des nations

occidentales vivent avec un examen barrière, les maturités chez nous, qui constitue le sésame ouvrant l'accès aux études supérieures, avec bien sûr des exceptions et quelques passerelles. S'il se confirme que les résultats des étudiants sur examen préalable sont aussi bons que ceux des étudiants avec maturité, il

faudra peut-être inventer des chemins multiples et diversifiés.

La souplesse helvétique qui permet à une haute école de définir ses propres critères d'admission peut devenir un atout considérable dans la construction de l'université du futur.

Jean-Claude Vautier (1923-2015)

En mémoire d'un homme engagé et intègre

Pierre Jeanneret - 24 septembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28109>

Une personnalité riche et attachante nous a quittés le 14 septembre. [Jean-Claude Vautier](#) est né à Grandson le 4 janvier 1923. Il était le fils d'un pasteur de l'Eglise libre, conservateur mais d'esprit indépendant.

Même s'il s'est détaché (sans rupture) du protestantisme pour devenir agnostique, Jean-Claude Vautier a certainement été marqué par celui-ci, son sens de la pudeur et de la retenue. Nonobstant cette réserve naturelle qui ne manquait pas de classe, c'était un homme chaleureux, pour qui l'amitié comptait beaucoup.

Après ses écoles primaire et secondaire à Orbe, puis son Gymnase à Lausanne, il fait des études de médecine. Il est notamment marqué par l'enseignement d'un maître, un grand clinicien, le professeur Edouard Jéquier-Doge. Par

tradition familiale, il adhère à la société d'étudiants de Zofingue, dont il sera même le président en 1944, et à laquelle il restera attaché toute sa vie.

Puis, en 1954, il s'installe comme médecin généraliste à Orbe, avec une expertise particulière en oto-rhin-laryngologie. Il aime aussi les visites à domicile, les tournées de village en village, où il est proche du cadre de vie de ses patients. Il reçoit beaucoup de malades étrangers, au gré des émigrations successives de travailleurs: Italiens, Espagnols, Portugais, Kosovars, souvent déracinés, dont il saisit le besoin de compréhension et d'aide.

Il pratique une médecine humaine, conscient de ses responsabilités sociales, et revendique volontiers l'appellation de «*médecin de campagne*», au sens le plus

noble du terme. Dans les années 1970, il participe à l'Association des médecins progressistes, qui ne vivra malheureusement que quelques années. Il est très attaché aussi à sa ville d'Orbe et s'investit notamment dans Pro Urba et dans la mise en valeur de la villa romaine de Boscéaz aux fameuses mosaïques.

Politiquement, c'est la guerre d'Espagne qui lui ouvre les yeux. Influencé par la *Gazette de Lausanne* très antisocialiste, il est d'abord partisan de Franco et Mola. Il évolue vers le soutien aux Républicains sous l'influence de son frère aîné Sylvestre, libéral ouvert et légaliste. Ce dernier, qui fut mon professeur de latin, était très imprégné par le stoïcisme romain. On peut penser que ce même esprit a influencé la décision de Jean-Claude Vautier de recourir à Exit - ce